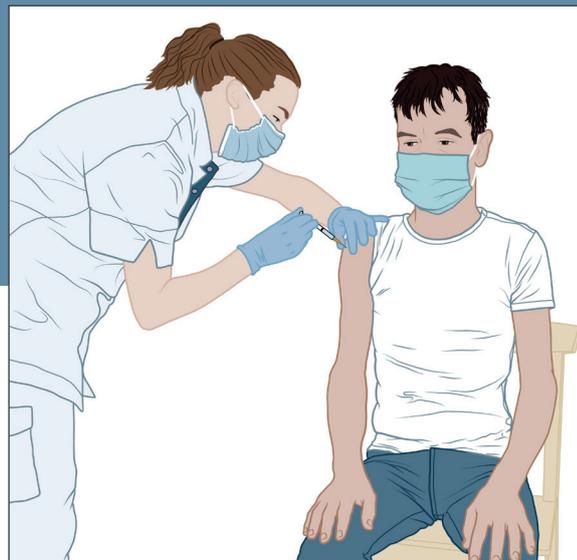


Vaccin contre le coronavirus



Qu'est-ce qu'un vaccin contre le coronavirus ?

Un vaccin contre le coronavirus vous protège contre ce dernier. Le vaccin vous est administré par une injection dans le haut du bras. Après la vaccination, vous avez moins de risques de contracter le virus.

Que se passe-t-il dans votre corps ?

La vaccination engendre la production d'anticorps contre le virus. Après la vaccination, le corps va donc reconnaître le virus, et il sera en mesure de l'éliminer rapidement. Vous ne serez ni plus ni moins malade.

On ignore encore pendant combien de temps la vaccination protège contre le coronavirus.

Le vaccin est-il sûr ?

Les vaccins ont été conçus plus rapidement que d'habitude, car de nombreuses personnes dans le monde entier ont participé à leur élaboration.

Rien n'a été négligé. Le contraire aurait de toute façon été impossible, car la mise au point d'un vaccin est soumise à des règles très strictes. Après avoir été réalisés, les vaccins ont été testés.

Ils ont été approuvés par l'Agence européenne du médicament (EMA). L'organisation néerlandaise CBG en fait partie.

Effets secondaires

Tout comme pour les autres vaccins, vous pourriez développer certaines réactions après la vaccination. On appelle celles-ci des « effets secondaires ».

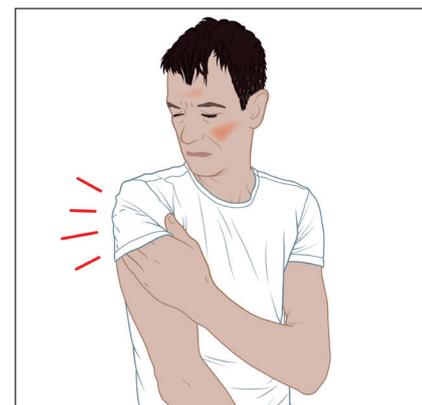
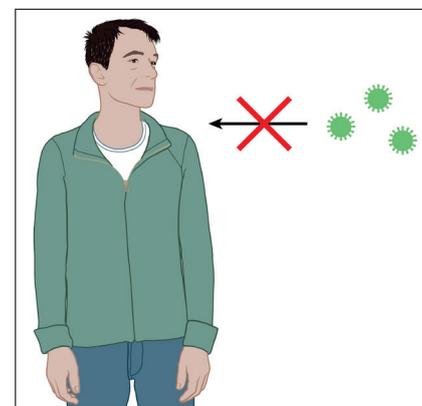
Vous pourriez, par exemple,

- ressentir une douleur à l'endroit où l'injection a été faite
- avoir mal à la tête
- être fatigué(e)
- ressentir des douleurs musculaires
- avoir de la fièvre

Ces désagréments durent généralement de 1 à 3 jours.

Nous ne le saurons vraiment que dans quelques années, mais le risque d'apparition d'autres effets secondaires à plus long terme est très faible.

Si vous avez de nombreux effets secondaires après la vaccination, contactez votre médecin traitant



À qui est destinée la vaccination ?

Aux Pays-Bas, les personnes âgées de plus de 18 ans vont recevoir une convocation afin de se faire vacciner.

Il n'est pas possible de vacciner tout le monde à la fois. Lorsque ce sera votre tour, vous recevrez chez vous une convocation.

Il y a différents vaccins. Vous ne pouvez pas choisir lequel vous sera administré.

Dans quels cas la vaccination est-elle proscrite ?

Contactez votre médecin traitant si :

- vous avez déjà fait une réaction allergique après une vaccination
- si vous avez eu une forte réaction allergique après la première injection

Il est préférable de reporter la vaccination et de fixer un nouveau rendez-vous si :

- vous êtes gravement malade le jour de la vaccination
- vous avez 38 degrés ou plus de fièvre
- vous avez le coronavirus
- vous présentez les symptômes habituels du coronavirus
- vous avez subi un test pour le coronavirus dont vous n'avez pas encore reçu le résultat
- vous avez été en contact avec une personne atteinte du coronavirus

Grossesse

Vous êtes enceinte ? Dans ce cas, il vaut mieux vous faire vacciner après votre grossesse.

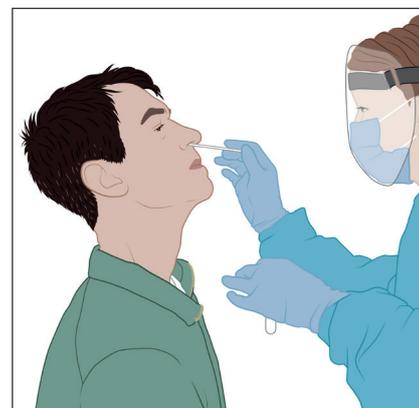
Il peut toutefois être judicieux de vous faire vacciner si vous souffrez d'une maladie pouvant engendrer chez vous une affection grave au coronavirus. Demandez conseil à votre médecin traitant.

Après la vaccination

Après la vaccination, suivez toujours les conseils de base tels que le lavage des mains et le maintien de la distance.

Si vous éprouvez tout de même des symptômes du coronavirus, faites-vous tester.

On ignore encore si une personne vaccinée peut transmettre le virus. Vous êtes encore susceptible de contracter le virus.



Si vous avez d'autres questions à propos du coronavirus,

Appelez le **0800-1351**